



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES DANS LES CAISSES D'ÉPARGNE
SECTION CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES
24, RUE DU 24 FEVRIER – 79000 NIORT
☎ 05.49.08.55.10 – 05.49.08.55.16

Union
syndicale
Solidaires

Niort, le 2 novembre 2011

HORAIRE DE TRAVAIL, HEURES SUPPLEMENTAIRES ET CHARGE DE TRAVAIL : QU'EN PENSENT LES SALARIÉ(E)S ?

Sud a mené une enquête auprès du Personnel CEAPC fin 2010/début 2011.

Trois grands thèmes peuvent être dégagés du questionnaire ; les horaires de travail, la charge de travail et les heures supplémentaires.

✓ Les horaires de travail et d'ouverture à la clientèle

80,12% des collègues jugent que les horaires de début de journée n'ont pas dégradé les conditions de travail et 75,46% estiment qu'ils n'ont pas dégradé les conditions de vie.

Quant à l'horaire de fin de journée, 71,12% indiquent qu'ils n'ont pas dégradé les conditions de travail et 62,42% que les conditions de vie restent satisfaisantes

Le rythme de travail sur 4,5 jours convient à 80,12% des collègues.

93,48% sont défavorables à toute idée d'un départ plus tardif le soir.

60,86% pensent que le temps disponible hors ouverture client ne permet pas d'effectuer correctement l'ensemble du travail.

74,84% jugent les horaires actuels d'ouverture à la clientèle adaptés à ses besoins.

Au vu de ces deux derniers pourcentages qui peuvent paraître contradictoires, mais ne le sont nullement en vérité, il est très clair que nous sommes bien là dans la problématique de la charge de travail. Et son corollaire d'heures supplémentaires. Il apparaît surtout l'inquiétante et chronique insuffisance d'effectif dont seuls les patrons ne mesurent pas l'impact sur la qualité de travail.

✓ Les heures supplémentaires

75,15% déclarent effectuer des heures supplémentaires mais seulement 5,79% les récupèrent.

Du pain béni pour les patrons qui n'ont d'autres vues que les résultats à très court terme sans se préoccuper à quel prix ils sont réalisés. En contrepartie, du stress, voire de la souffrance pour nombre de salarié(e)s.

✓ La charge de travail

Trop de tâches administratives en agences, actes de management, briefs,...qui polluent le temps hors rendez-vous, nombre de rendez-vous exigé trop important. Tout ceci génère de grandes difficultés, sous la pression continue et le manque de temps, pour être au top dans ce parcours de combattant que sont les procédures, la conformité, la réglementation, la législation,...bref, rien de neuf pour toutes celles et ceux qui y sont confrontés tous les jours sauf que nous avons bien la confirmation que **la situation a empiré**...sous l'œil satisfait des dirigeants de l'entreprise...et malgré nos incessantes et vigoureuses interventions en réunions des instances du Personnel.

En conclusion, si les horaires de travail actuels satisfont une très large majorité, les problèmes demeurent : surcharge de travail et effectifs insuffisants partout qui conduisent à mettre les collègues en difficulté chaque jour.

Le bureau Sud CEAPC